

## Directeur Technique

### Le Théâtre de Chelles

Créé en 1969, association loi 1901 depuis 1985 et structure de 10 salariés aujourd'hui, le Théâtre de Chelles propose une programmation pluridisciplinaire à dominante théâtrale. L'arrivée d'une nouvelle direction à l'automne 2022 va impulser un nouveau projet artistique au sein de la structure.

Soutenu par la ville de Chelles, la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, le département de Seine-et-Marne, la région Île-de-France et le ministère de la Culture et de la Communication, le Théâtre de Chelles assure une mission de diffusion, de soutien à la création et d'action culturelle territoriale.

Le Théâtre de Chelles présente chaque saison une trentaine de spectacles et accueille plus de 8 000 spectateurs en pleine activité. La programmation se répartit entre la Grande Salle du Théâtre de Chelles (694 places) et l'Auditorium de la Médiathèque Jean-Pierre Vernant (230 places) qui jouxte le théâtre.

### Le poste

En tant que **Directeur technique**, le/la salarié.e aura pour principales responsabilités :

- La réalisation et l'exploitation technique des activités de l'entreprise.
- La gestion des équipements mis à disposition par la Ville de Chelles et la communauté Paris-Vallée de la Marne, l'organisation du travail des équipes techniques et de la sécurité.
- L'accueil des équipes techniques extérieures.

A ce titre, il/elle assurera notamment les missions suivantes :

- **Préparation et déroulement des manifestations**
  - ⇒ Il/elle évalue la faisabilité et le coût technique des accueils, résidences, créations et opérations d'action culturelle notamment en se basant sur les fiches techniques et plans d'implantation des équipes accueillies ;
  - ⇒ Il/elle évalue les besoins en intermittence et en location ou emprunts de matériel ;
  - ⇒ Il/elle coordonne les montages : plans, commandes de matériel et recrutement des techniciens intermittents ;
  - ⇒ Il/elle prépare l'aménagement des lieux de spectacle hors les murs ;
  - ⇒ Il/elle encadre les pré-montages, montages et démontages de spectacle (délégation de responsabilité auprès du régisseur principal en fonction des plannings de présence de chacun).
- **Gestion des moyens techniques, maintenance et propreté de l'outil de travail**
  - ⇒ Après validation par la direction, il/elle prend des décisions sur les besoins en investissement, les priorités d'achat et la location du matériel technique ;

- ⇒ Il/elle rédige et suit les conventions de prêt de matériel ;
  - ⇒ Il/elle supervise l'inventaire tenu à jour par le régisseur principal ;
  - ⇒ Il/elle suit et coordonne les opérations de maintenance et d'entretien ;
  - ⇒ Il/elle établit et actualise les plannings des salles utilisées dans le cadre de la programmation et des résidences. A ce titre, il/elle est l'interlocuteur principal des services municipaux et communautaires concernés ;
  - ⇒ Il/elle assure une veille technique des équipements scéniques ainsi que de l'entretien des espaces mis à disposition, en lien avec la ville.
- **Réglementation et sécurité**
    - ⇒ Il/elle établit et met à jour régulièrement le document unique et rédige les plans de préventions relatifs à chaque accueil d'une équipe extérieure dans les locaux (Théâtre et Auditorium) ou lors de manifestations ponctuelles hors les murs ;
    - ⇒ Par délégation de la direction, il/elle respecte et fait respecter la réglementation des ERP, le Code du Travail, les consignes de sécurité, les règles d'hygiène et le document unique
    - ⇒ Il/elle informe les autorités de police (spectacle dans l'espace public) et recrute le personnel de sécurité certaines manifestations qui le nécessitent ;
    - ⇒ Il/elle rédige et adresse les demandes d'autorisation ou de dérogation concernant l'accueil de spectacles.
  - **Gestion du personnel**
    - ⇒ Il/elle élabore les plannings techniques et recrute les intermittents ;
    - ⇒ Il/elle encadre les personnels techniques, permanents et intermittents ;
    - ⇒ Il/elle vérifie les heures de travail du personnel intermittent transmises par le régisseur principal ;
    - ⇒ Il/elle travaille en collaboration régulière avec le régisseur principal sur l'articulation des périodes, lieux et heures de travail ;
    - ⇒ Il/elle détermine les obligations et les besoins en formation en coordination avec l'administratrice (responsable RH).
  - **Budget** : en collaboration avec l'administratrice qui demeure arbitre du budget et des engagements de dépense, il :
    - ⇒ Est responsable de la préparation, de l'exécution et du suivi du budget de fonctionnement du service technique ;
    - ⇒ En matière d'investissement, détermine et chiffre les besoins du service technique.

Au titre de la polyvalence, le salarié pourra être amené, au-delà des attributions énumérées ci-dessus, à participer à des tâches à accomplir au plateau, aux cintres, à l'entretien, y compris sur des espaces autres que la scène et la grande salle : scène des nouveautés, studio, salles du centre culturel, ou autres espaces utilisés dans le cadre de l'activité du Théâtre de Chelles.

## **Profil recherché**

- Une expérience confirmée sur des fonctions similaires ;
- Connaissance approfondie des réglementations, normes et technicités du spectacle vivant notamment en matière de sécurité ;
- Bonne connaissance de l'environnement juridique et social du spectacle vivant ;
- Titulaire SSIAP 1 souhaité ;
- Habilitations électrique, accroche et levage ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies ;
- Autonomie dans la conduite des activités et sens des initiatives ;
- Rigueur, disponibilité et adaptabilité ;
- Bonnes qualités relationnelles, capacité à gérer une équipe.

## **Date de prise de fonction**

Novembre 2022

## **Date limite de candidature**

5 septembre 2022

## **Conditions et rémunération**

CDI temps plein de droit privé, statut et rémunération de **groupe 3** tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et en fonction de l'expérience des candidats. Forfait jours selon l'accord d'entreprise.

Disponibilité forte (weekends et soirées). Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles et événements.

## **Lieu**

Place des Martyrs de Châteaubriant à Chelles (77)

- Depuis Paris Gare de l'Est : Ligne P (12 min)
- Depuis Paris Gare du Nord/Magenta : RER E (25 min)